



HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX NETS VENDEURS

HONORAIRES TTC AGENCE (charge vendeur) (Sur prix de vente net)

Jusqu' à 59 999 €	FORFAIT	5 000,00 € T.T.C.
De 60 000 € à 99 999 €		9,00%
De 100 000 € à 149 999 €		8,00%
De 150 000 € à 299 999 €		7,00%
De 300 000 € à 399 999 €		6,00%
De 400 000 € à 499 999 €		5,00%
Au-delà de 500 000 €		4,50%

TRANSACTIONS SUR FONDS DE COMMERCE	10,03 % TTC	
TRANSACTIONS EN V.E.F.A. (maisons individuelles)	10,03 % TTC	(du montant du terrain)
TRANSACTIONS SUR DROITS AU BAIL - PAS DE PORTE	10,03 % TTC	
Honoraires pour avis de valeur (gratuit pour mise à la vente)	100,33 € TTC	

* Tous nos prix de vente affichés s'entendent frais d'agence inclus (honoraire charge vendeur)

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION

Conformément à l'article 2 du décret n° 2014-890 du 1er août 2014.

Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à loi du 6 juillet 89, art. 5	Surface < 65 m ²		65 m ² < Surface < 100 m ²		Surface > 100 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION	90,00 €	0,00 €	90,00 €	0,00 €	90,00 €	0,00 €
HONORAIRES AFFERENTS :						
A LA VISITE, LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET LA REDACTION DU BAIL	7,00 € TTC	7,00 € TTC	6,00 € TTC	6,00 € TTC	5,00 € TTC	5,00 € TTC
A LA REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX	3,00 € TTC	3,00 € TTC	3,00 € TTC	3,00 € TTC	3,00 € TTC	3,00 € TTC

HONORAIRES GESTION LOCATIVE
(Détail des prestations sur demande)

Pack	7,25 % TTC
Premium	8,53 % TTC
Privilège	10,03 % TTC
Prestige	

HONORAIRES LOCATIONS SAISONNIERES
Frais de Dossier
Honoraires (sur le brut propriétaire)

Locataire	Bailleur
30,00 € TTC	0,00 €
10,00 % TTC	15,00 % TTC

HONORAIRES ETAT DES LIEUX PAR HUISSIER

(A la charge du demandeur)

Sur devis

HONORAIRES DE REDACTION DE BAIL
(local commercial ou professionnel)

A la charge du preneur : 6% HT du loyer triennal avec un minimum de 1000 HT
A la charge du bailleur : Forfait 300€ TTC

ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS IMPAYES (Filhet Allard)

(Sur les sommes quittancées)

2,65 % TTC

AUTRES ACTES
(honoraires de rédaction de bail pour parking ou garage)

Forfait de 150 € TTC
(à la charge totale ou partielle du preneur et/ou du bailleur, selon les termes du bail)

VACATION HORAIRE

50,00 € H.T

60,00 € TTC

Tarifs applicables à compter du 18/08/2023

TVA au taux en vigueur de

20,00%

Incluse

ORPI MONÉ MARTINAUD SOUSTONS
23 RUE D'ASTE - 40140 SOUSTONS
Tél. : 05 58 41 12 90

E-mail : orpimonemartinaudsoustons@orpi.com - Site : <https://www.orpi.com/monemartinaudsoustons/>
RCS Dax 487 692 865 - CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 4002 2016 000 007 816 - N° ORIAS : 18003280